

Compte-rendu de la réunion publique du conseil de quartier Centre Mardi 3 février 2009

Ouverture de la réunion

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative ouvre la séance et présente les élus municipaux résidant sur le secteur Centre qui sont présents à la réunion publique : Pedro Nieto, adjoint au maire chargé de l'autonomie de la personne et de la santé, Dominique Serin, conseiller municipal délégué chargé des sports et Christian Foiret, conseiller municipal.

Elle rappelle que l'objet de cette réunion est de faire le point avec la population sur les projets en cours dans le quartier et d'engager la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative à Saint Jean de la Ruelle.

L'objectif des conseils de quartier est de faciliter l'action des citoyens dans les prises de décisions communales et aujourd'hui ces conseils de quartier vont être rénovés afin de les rendre plus dynamiques et plus motivants.

Historique des conseils de quartier

Marie-Thérèse Dugué fait ensuite un bref historique des conseils de quartier depuis leur création en 1999. Ils ont prouvé leur efficacité et leur intérêt. La Municipalité a donc souhaité dresser un bilan objectif de leur fonctionnement pour améliorer la participation citoyenne. Cette réflexion a débuté au lendemain des élections municipales. C'est pourquoi les conseils n'ont pas été réunis depuis. Les élus référents de tous les conseils de quartier ont été consultés et un bilan a été dressé.

Les constats suivants ont été faits :

- Les membres des conseils comprennent mieux les décisions municipales
- Les questions remontent bien mais les propositions n'aboutissent pas forcément
- Améliorer le traitement et les réponses faites aux demandes
- Il serait souhaitable de développer la participation des jeunes et des personnes travaillant à Saint Jean de la Ruelle mais n'y résidant pas.
- L'intérêt de chacun prime parfois/souvent trop sur l'intérêt collectif : Il arrive que les conseils de quartier soient vus comme un lieu d'expression des intérêts individuels alors qu'ils doivent contribuer à l'intérêt général
- Critiquer est constructif, mais il faut faire des propositions pour améliorer

Propositions pour des nouveaux conseils de quartier :

- Réflexion sur les grands projets du quartier
- Faire des rencontres inter conseils de quartier
- Faire des réunions des conseils de quartier élargies à la population.

Les assises

Les assises de la démocratie participative auront lieu en octobre 2009. Au cours de ces assises, la rénovation du fonctionnement des conseils de quartier sera discutée. Des ateliers ayant pour thème le développement durable seront mis en place.

Afin de mener à bien leur préparation, il serait souhaitable que 3 ou 4 personnes de chaque conseil de quartier s'inscrivent au groupe de travail chargé de l'organisation de ces assises.

Des réunions de conseils de quartier seront programmées fin mars- début avril dans chaque quartier et seront animées par un élu habitant le quartier, en attendant les propositions des assises de la démocratie participative.

Un membre pense qu'il serait souhaitable de ne pas s'inscrire aux conseils de quartier et que ces réunions soient ouvertes à tous.

Mme Dugué précise qu'il faut s'inscrire afin de formaliser ces conseils. Les membres inscrits seront conviés aux réunions et pour mener à bien une action, il est nécessaire que ce soient toujours les mêmes personnes qui participent et qui assurent le suivi. Il est préférable d'avoir un groupe d'inscrits et, à l'occasion, ouvrir la réunion à d'autres habitants.

Un thème peut être déterminé par le groupe de travail et ouvert aux autres personnes. Pour l'année, il peut être organisé une ou deux réunions ouvertes et une ou deux réunions « fermées ». Le référent de conseil de quartier et l'élu municipal de quartier doivent être maintenus pour l'animation des réunions.

Dans le cadre du forum des associations du 13 septembre, un stand d'information sur les conseils de quartier sera implanté.

Point sur le quartier

Christophe Chaillou, Maire, fait un point sur les projets en cours dans le quartier :

Clos de la Jeunette

- Les premières attributions de collectifs sont d'ores et déjà faites ; les attributions individuelles se feront en avril.
Le foyer-club serait transféré en mars ;
La place centrale et la voie de desserte seront terminées en 2010
L'aménagement de la sortie du Mail des Justes de France : Eventuellement mini rond-point avec la rue Jean Jaurès mais pas de projet précis à l'heure actuelle

Création d'une unité Alzheimer à la maison de retraite : le conseil d'administration de la maison de retraite a obtenu un accord pour le financement de cette extension

Questions diverses

Doublement de la RN 157

Christophe Chaillou explique que le doublement de la RN 157 est nécessaire pour le développement de l'agglomération mais ne se fera que très progressivement dans les années à venir

Murs acoustiques de la Tangentielle :

Implantation des murs acoustiques arrêtée : il ne s'agit pas d'une compétence de la ville mais de l'agglo. Les enveloppes budgétaires sont désormais restreintes pour la construction de murs acoustiques. L'agglo a décidé d'alterner les priorités : Saint Jean de la Ruelle et Fleury les Aubrais ont bénéficié de nombreuses implantations et à l'heure actuelle ces murs sont implantés dans d'autres villes. Christophe Chaillou se propose de ré-intervenir à ce sujet auprès de l'agglo.

Sécurité au niveau de la rue Abbé de l'Épée

Priorité à droite rue de Bagneaux refusée très régulièrement. Christophe Chaillou le signalisera à la prochaine réunion de la commission sécurité.

Vitesse excessive devant la salle des fêtes et la maison de la musique et de la danse

Malgré la pose de ralentisseurs, les véhicules roulent toujours très vite devant ces 2 bâtiments.

Circulation des poids-lourds

De nombreux poids-lourds empruntent la rue Bernard Million alors qu'elle est interdite aux 3,5 tonnes ; certains camions font demi-tour entre l'allée Anna Marly et la rue Bernard Million et frôlent le mur situé à l'angle de la rue Charles Beauhaire et de la rue Bernard Million.

Christophe Chaillou suggère l'implantation d'un obstacle pour protéger l'angle et précise que la rue Bernard Million sera réaménagée dans les 5 ans à venir.

De nombreux poids-lourds circulent dans le centre-ville, notamment des camions allant à la Cepem et à l'entreprise Germond. Quelques membres suggèrent que les gros approvisionnements se fassent par rail et non par route.

Le problème des poids-lourds utilisant le parking de la Cepem est longuement discuté : nuisances sonores (climatisation l'été, chauffage l'hiver, démarrage tôt le matin, poubelles...). L'usine Cepem étant totalement enclavée, il paraît très difficile de trouver des solutions à toutes les nuisances engendrées.

Manque de pistes cyclables rue Charles Beauhaire

La rue Charles Beauhaire est trop étroite pour supporter des pistes cyclables. Les vélos sont tolérés sur les trottoirs, mais la priorité est donnée aux piétons.

Sécurité des enfants

Les trottoirs entre l'école maternelle et primaire Jules Lenormand ne sont pas assez larges et même rétrécis sur certaines parties.

Généralisation du stationnement anarchique en centre-ville, notamment rue Charles de Gaulle, devant le centre aquatique.

Allée de la Fauvette

Demande de l'ouverture de l'Allée de la Fauvette pour faciliter l'accès à l'école maternelle Lenormand : Christophe Chaillou répond que les copropriétaires sont tout à fait contre cette ouverture ; s'agissant d'une copropriété privée, la mairie n'a aucun pouvoir.

Parking rue Bernard Million face à la salle des fêtes

De nombreuses camionnettes d'une entreprise riveraine stationnement en permanence sur ce parking public.

Demande de modification de l'entrée des serres municipales

Des gros camions peinent à sortir des serres municipales ; une entrée en « V » solutionnerait ce problème.

Sortie de la résidence des Tulipes

Depuis l'ouverture de la banque à proximité de la Résidence des Tulipes, des véhicules stationnement sous le porche, empêchant les résidents d'entrer et de sortir.

Travaux au Clos de la Jeunette

Un riverain du chantier du Clos de la Jeunette se plaint du manque de communication sur l'état d'avancement des travaux.

Christophe Chaillou et Marie-Thérèse Dugué concluent la réunion et remercient les participants